

DOSSIER DE PRESSE

Commission permanente du 9 février 2024



© Département du Tarn



« À travers les décisions votées aujourd'hui en commission permanente, nous réaffirmons notre détermination à promouvoir la cohésion sociale et à soutenir les initiatives en faveur du développement durable sur le territoire tarnais. Nos investissements dans les infrastructures routières améliorent la mobilité de nos concitoyens, tandis que nos soutiens financiers aux collectivités locales renforcent notre tissu économique et social. Nous n'oublions pas l'importance de l'éducation, du sport ou encore de la culture qui contribuent à l'épanouissement quotidien de notre société. »

Continuons ensemble à œuvrer avec détermination pour un Tarn plus dynamique, solidaire et durable ! »

**Christophe Ramond,
Président du Conseil départemental du Tarn**

TARN
MON DÉPARTEMENT

SOMMAIRE

Lors de la Commission permanente du vendredi 9 février 2024, le Conseil départemental a approuvé 29 nouveaux rapports, démontrant son engagement continu envers le développement et le bien-être des Tarnaises et des Tarnais. Ces mesures reflètent notre volonté de répondre aux besoins prioritaires de tous dans plusieurs domaines essentiels tels que l'environnement, le social, la culture, les transports ou encore l'accès aux soins.

Cohésion sociale et solidarités : des priorités départementales	3
Soutenir les établissements et services médico-sociaux en 2024	3
Investir pour garantir à tous un accès aux services de santé	3
Renforcer le guichet unique <i>Tarn Rénov'Occitanie</i>	4
Près de 2 millions € pour la sécurité et le confort des usagers de nos routes	5
Le Département, premier partenaire financier des collectivités	6
Optimiser les conditions d'accueil pour l'éducation et la jeunesse	6
Dynamiser les investissements dans la culture et le sport	7
Rénover le patrimoine culturel : un héritage préservé	8
Aménager, construire, rénover pour améliorer le cadre de vie des Tarnais	8
Des engagements concrets pour un avenir durable	9
S'engager pour protéger nos rivières	9
Se mobiliser pour des Villes Durables	9
Promouvoir l'accès au sport, à la culture et aux loisirs pour tous	10
Mettre plus de sport dans la vie des Tarnais	10
Diffuser la culture pour tous et partout	11
Proposer des loisirs à toutes les familles tarnaises	13

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉS : DES PRIORITÉS DÉPARTEMENTALES

Le Conseil départemental du Tarn poursuit son engagement en faveur de la cohésion sociale. La lutte contre l'exclusion, le soutien aux plus vulnérables et la promotion de la solidarité sont des valeurs fondamentales qui guident les actions de notre collectivité.

Près de 6 millions d'€ pour les établissements et services médico-sociaux en 2024

Le Conseil départemental du Tarn approuve une **augmentation globale de 4,5%** pour renforcer le financement des établissements et services médico-sociaux (ESMS) en 2024, soit **5,8 millions d'euros**.

Cette augmentation, unique en Occitanie, vise à couvrir **les besoins spécifiques des personnes âgées en établissements** (1,8 million d'euros), **du secteur du handicap** (2,6 millions d'euros) **et de la protection de l'enfance** (1,4 million d'euros).



© Département du Tarn - EHPAD le Pré Fleuri à Servies

Parallèlement, un soutien important est apporté au fonctionnement des structures dédiées aux seniors : **l'EHPAD La Pastelière de Saïx reçoit ainsi 100 000 €** dans le cadre de son plan de retour à l'équilibre.

Investir pour garantir à tous un accès aux services de santé

**650 000 € pour
l'hôpital public d'Albi
et la formation médicale**

Réagissant à une préoccupation nationale croissante concernant la démographie médicale, **le Conseil départemental soutient activement la restructuration et l'extension de l'internat du Centre Hospitalier à Albi en finançant plus de 14% du coût total du projet, soit 650 000 €**.

Dans un contexte où 11% des habitants du Tarn se retrouvent actuellement sans médecin traitant, une proportion qui pourrait grimper à 25% sans intervention rapide, cette action s'avère cruciale.

L'objectif est double :
➤ **moderniser les infrastructures hospitalières pour attirer les futurs professionnels de la santé**
➤ **soutenir les étudiants en médecine**

À travers cet engagement, le Département réaffirme sa volonté ferme de garantir des soins de qualité accessibles à tous, quel que soit leur lieu de résidence dans le Tarn.

Renforcer le guichet unique Tarn Rénov'Occitanie

En 2024, le Département reconduit son soutien au guichet unique *Tarn Rénov'Occitanie* en partenariat avec la Région Occitanie. **Le guichet unique *Tarn Rénov'Occitanie* vise plusieurs objectifs :**

- > Simplifier les démarches
- > Fournir des conseils techniques et financiers
- > Orienter vers les programmes d'accompagnement
- > Encourager la rénovation énergétique de qualité
- > Coordonner et financer des actions territoriales

Plus de 200 000 € pour soutenir la rénovation énergétique

Ces missions sont assurées par 2 organismes majeurs qui bénéficient d'un financement annuel du Département du Tarn, renouvelé en 2024 à hauteur de :

- > **102 000 € pour l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)**
- > **96 000 € pour le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).**

Le Département accompagne aussi les **Communautés d'Agglomération de Castres-Mazamet, de l'Albigeois et de Gaillac-Graulhet** qui participent activement au déploiement du guichet *Tarn Renov'Occitanie*.



© Département du Tarn - *Tarn Renov'Occitanie*

PRÈS DE 2 MILLIONS €

POUR LA SECURITÉ ET LE CONFORT
DES USAGERS DE NOS ROUTES



© Département du Tarn

Le Département engage **1 750 000 €** dans une double opération d'investissement routier, comprenant **le recalibrage de la chaussée de la RD 607 à Laval-Roquecezière et la création de l'aire de Peyronnenc**. Ces deux projets, géographiquement proches, seront menés de manière simultanée pour optimiser les opérations.

Parallèlement, **175 000 € sont investis pour améliorer la voirie départementale**. Cette somme inclut **85 000 €** dédiés à la réparation de trois ponts à **Fontrieu, Pylaurens et Les Cammazes**, ainsi que **90 000 €** pour la réparation d'un mur de soutènement sur la RD 68 à **Anglès**.

Ces investissements démontrent l'engagement du Département pour améliorer nos routes.

- > **Priorités : la sécurité, la durabilité et l'efficacité des opérations**
- > **Objectif : renforcer la connectivité départementale.**

LE DÉPARTEMENT, PREMIER PARTENAIRE FINANCIER DES COLLECTIVITÉS

Le Conseil départemental du Tarn accompagne les communes dans leurs projets et soutient leurs investissements.

Plus de 670 000 € pour améliorer la qualité de vie des citoyens et renforcer l'attractivité territoriale

Optimiser les conditions d'accueil pour l'éducation et la jeunesse

Le Département investit aux côtés des communes pour l'amélioration des conditions d'éducation et d'accueil de nos jeunes tarnais. Des établissements scolaires sont modernisés pour favoriser un environnement d'apprentissage propice et adapté aux besoins des élèves, et des structures d'accueil périscolaire sont développées pour répondre à la demande des parents.



© Département du Tarn - École d'Aiguefonde

Parmi nos investissements :

- **Soual** : 145 000 € pour la rénovation et l'extension de l'école publique
- **Aiguefonde** : 70 000 € pour l'extension de son centre de loisirs «La Ruche» qui permettra d'augmenter la capacité d'accueil actuelle de 40 enfants.
- **Labastide-Rouairoux** : près de 24 000 € pour l'aménagement d'un réfectoire à l'école Lucie Aubrac
- **Ambialet** : subvention pour la réfection du chauffage de l'école

Dynamiser les investissements dans la culture et le sport

Le Département finance des infrastructures modernes et innovantes pour dynamiser la vie sociale et culturelle des communes en offrant des espaces dédiés à la pratique sportive et à l'épanouissement culturel des Tarnaises et des Tarnais.

Des projets qui créeront un environnement inclusif et ouvert à tous les citoyens :

- **Plus de 130 000 € pour la rénovation des équipements sportifs et culturels de la salle Roger Fabre de Viviers-les-Montagne**
- **52 000 € pour la mise aux normes d'accessibilité de la salle polyvalente et l'aménagement d'un espace de loisirs, sportif et intergénérationnel à Aussillon**
- **45 000 € alloués à la commune du Séquestre pour construire un city-stade et un pumptrack**
- **15 000 € pour deux courts de tennis à Puylaurens**
- **Aide départementale (1250 €) à l'Amicale Bouliste des communes de Montfa, Peyregoux et St-Jean-de-Vals pour l'aménagement d'un boulodrome couvert.**



© Département du Tarn

Rénover le patrimoine culturel : un héritage préservé

Près de **10 000 €** sont alloués à des travaux sur le clocher de **Cambon-les-Lavaur** et des subventions sont également attribuées pour la restauration de l'église de **Magrin** (près de 5 500 €) et la rénovation du clocher de l'église de **Massaguel** (plus de 2 600 €).



© Département du Tarn

Aménager, construire, rénover pour améliorer le cadre de vie des Tarnais

Nos investissements se concentrent également sur les espaces publics et bâtiments communaux afin de créer un cadre de vie agréable et fonctionnel pour les citoyens. **Des mairies aux centres communautaires, ces espaces sont rénovés pour répondre aux normes modernes de durabilité, d'accessibilité et d'efficacité énergétique.**

- > **60 000 €** attribués à **Puylaurens** pour la rénovation globale de sa mairie
- > **70 000 €** à **Sorèze** pour renforcer la sécurité du carrefour d'En Taillades et ainsi améliorer la circulation routière et la sécurité des usagers
- > Plus de **15 500 €** pour la création d'un atelier technique municipal à **Orban**

Le Département soutient également les travaux de modernisation de la mairie de **Saint-Gauzens**, l'aménagement de l'espace paysager de la place de la mairie de **Montpinier**, l'aménagement des cimetières de **Lacapelle-Escroux**, **Saint-Salvi-de-Carcavès** et **Le-Rialet**, l'enfouissement des réseaux à **Lacougotte-Cadoul**, ou encore l'amélioration du hall d'entrée de la mairie de **Lugan**.

DES ENGAGEMENTS CONCRETS POUR UN AVENIR DURABLE

Le Département du Tarn est résolument engagé dans une dynamique de développement durable. Des initiatives concrètes témoignent de la volonté du Conseil départemental de contribuer activement à la transition écologique et énergétique, tout en répondant aux défis environnementaux.

S'engager pour protéger nos rivières

28 000 € sont alloués à un projet important de protection de l'eau dans le **bassin du Viaur** à travers le **contrat de rivière avec l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) VIAUR**.

Réalisé en partenariat avec différents acteurs dont l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Région Occitanie, cette initiative améliore la qualité de nos rivières, anticipe les changements climatiques et adopte des pratiques durables.



© Département du Tarn - Le Viaur



© Département du Tarn - Commune de Sémalens

Se mobiliser pour des Villes Durables

Le Conseil départemental s'inscrit dans la politique territoriale 2022-2028 de la Région Occitanie, pour promouvoir des territoires plus inclusifs et à énergie positive, conformément aux priorités du PACTE VERT.

Avec les contrats «Bourgs-Centres», le Département démontre son engagement financier et opérationnel dans la revitalisation des territoires ruraux et péri-urbains.

L'approbation du **contrat «Bourg-Centre» 2022-2028 pour la commune de Sémalens** marque le début d'une série d'actions : 37 contrats conclus entre 2019 et 2021 seront réactivés par avenant, et de nouvelles candidatures pourraient être déposées.

PERMETTRE L'ACCÈS AU SPORT, À LA CULTURE ET AUX LOISIRS POUR TOUS

Pour favoriser l'épanouissement des Tarnais, le Département déploie de nombreuses initiatives dans les domaines du sport, de la culture et des loisirs. À travers des collaborations fructueuses avec les collectivités locales, des soutiens financiers ciblés et des actions novatrices, le Conseil départemental promeut un accès équitable à des activités pour tous.

Mettre plus de sport dans la vie des Tarnais

Renforcer la collaboration pour l'enseignement du sport au collège

L'Éducation Physique et Sportive (EPS) au collège bénéficie d'une **solide collaboration entre le Département et les collectivités locales**. Chaque année, le Département apporte un soutien financier pour faciliter l'utilisation des équipements sportifs par les collégiens, notamment des stades, gymnases et installations nautiques mis à disposition par les communes et communautés d'agglomérations.

2 000 € ont ainsi été attribués à la **Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet** pour l'utilisation de la piscine L'Archipel par le collège Louisa Paulin de Réalmont pendant l'année scolaire 2022-2023.

Soutenir activement les associations sportives dans cette année Olympique

À l'approche des Jeux Olympiques de Paris 2024, le Département renforce son engagement en faveur de la pratique du sport.

Ce soutien volontariste au dynamisme sportif local participe activement à l'animation du territoire et offre aux Tarnais une opportunité de s'impliquer dans des événements sportifs d'envergure internationale.

La popularité croissante des courses «hors stade» à l'échelle mondiale, trouve également écho dans le Tarn. Conscient de l'impact positif de ces événements sur la vie locale, le Conseil départemental accorde une **subvention de 2 500 € à l'association Esprit Montagne Noire pour soutenir l'organisation du «Black Mountain Trail»** le 2 mars 2024.

Ce trail, qui se place parmi les plus importants d'Occitanie, réunira plus de 3 000 coureurs sur des parcours variés traversant le Sud du département jusqu'au Pic de Nore.



Diffuser la culture pour tous et partout

Encourager la diffusion culturelle en milieu rural : Tarn en Scène

Le Département poursuit le déploiement de son dispositif Tarn en Scène qui vise à soutenir la diffusion théâtrale au sein des collectivités de moins de 15 000 habitants en mettant en lumière les compagnies professionnelles locales qui œuvrent dans le théâtre, les arts de la piste et de la rue.

Au cœur de Tarn en Scène :
un catalogue de plus de 30 spectacles
des représentations dans plus de 20 communes en 2023

Cette aide financière départementale est destinée aux diffuseurs, qu'ils soient intercommunalités, communes ou associations mandatées pour faciliter la programmation de spectacles produits par des compagnies professionnelles basées dans le Tarn et affiliées au dispositif.



© Département du Tarn - Tarn en Scène - Labastide Rouairoux

Cette année, **deux compagnies professionnelles tarnaises ont rejoint le dispositif :**
La compagnie du mOrse et La Compagnie l'Espante

Ces nouvelles adhésions témoignent de la pérennité du dispositif Tarn en Scène, un pilier essentiel de la politique culturelle territoriale du Département.

Soutenir l'Éducation Artistique et Culturelle pour tous les jeunes

Le Conseil départemental du Tarn fait de l'accès équitable à la culture une priorité et s'engage fermement en faveur de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) pour tous les jeunes collégiens. À cet effet, un soutien financier est dédié aux collèges et associations culturelles qui élaborent et réalisent des projets dans ce domaine.

Cette subvention cible spécifiquement les frais artistiques et pédagogiques liés aux interventions d'artistes et de professionnels. Pour être éligibles, les projets doivent s'inscrire dans le projet d'établissement, privilégier les collaborations avec des structures culturelles locales et s'aligner sur **les trois piliers fondamentaux de l'Éducation Artistique et Culturelle, à savoir : fréquenter, pratiquer et s'approprier.**

Concrètement, **2 établissements scolaires** viennent de recevoir des **aides financières** :

- 7 600 € au **Collège Bellevue d'Albi** pour le projet des classes de 4ème SEGPA
- 500 € au **Collège La Vallée du Thoré de Labastide-Rouairoux** pour le projet «Festival du film documentaire Echos-ci Echos-là»

Valoriser notre patrimoine culturel : gratuité d'entrée dans les Musées départementaux



© Département du Tarn - Château-Musée du Cayla

Le Conseil départemental fait le choix d'offrir la gratuité d'entrée dans ses 3 musées lors de manifestations nationales ou européennes et d'événements spécifiques : **le Château-Musée du Cayla, le Musée Départemental du Textile et le Musée Mine Départemental.**

Une démarche forte qui favorise :

- l'accès à la culture
- valorise le patrimoine local
- renforce le lien entre les citoyens et leur héritage culturel.

Proposer des loisirs à toutes les familles tarnaises

Reconduire des «Bourses Vacances»
pour l'égalité d'accès des familles aux loisirs



© Freepik

Près de 50 000 €
pour des
vacances pour tous

Depuis de nombreuses années, le Département du Tarn s'engage activement dans la promotion de l'accès aux vacances pour tous, en particulier pour les enfants et adolescents issus de familles à revenus modestes.

L'opération «Bourses Vacances», menée en partenariat avec le Comité départemental de la Jeunesse au Plein Air (JPA) et l'Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs (UFCV) Midi-Pyrénées facilite l'accès des jeunes Tarnais à des séjours de loisir, grâce à des aides financières.

En 2023, le Département a contribué au départ en vacances de 461 jeunes.

Les crédits alloués à cette opération restent inchangés en 2024, avec une enveloppe de **42 000 € pour la JPA et 7 500 € pour l'UFCV**.

En continuant à soutenir de telles initiatives, le Département participe à construire un avenir où chaque enfant a la possibilité de créer des souvenirs inoubliables pendant ses vacances.

TARN

MON DÉPARTEMENT

Contact presse :

Béatrice GRAU | beatrice.grau@tarn.fr

www.tarn.fr

